



Déclaration préalable de la FSU au CSA-D du 16 novembre 2023

Ce CSA-D se tient un mois après l'attentat terroriste d'Arras. Toutes nos pensées vont aux proches de Dominique Bernard, au professeur d'EPS et aux deux agents de la Région grièvement blessés. Nous adressons également tout notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot, meurtrie par ce drame.

L'école publique et laïque est devenue la cible de tous les obscurantismes, qui ne tolèrent pas son rôle émancipateur : par son rôle d'instruction, d'éducation à l'esprit critique et d'apprentissage à la vie en collectivité, elle participe à l'émancipation des jeunes, elle leur permet de devenir des citoyen·nes éclairé·es.

Comme il y a 3 ans, après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie tué parce qu'il faisait son métier, de nombreux·ses hommes/femmes politiques se sont empressés·es d'exprimer leur soutien à la communauté éducative et de réaffirmer valoriser l'école comme un rempart contre l'obscurantisme. Mais il ne suffit pas de convoquer l'idéal de l'École de la République et les grandes déclarations à l'attention des personnels à chaque drame. C'est même particulièrement insupportable quand ces bonnes intentions ne sont pas suivies d'actes pour renforcer l'école en lui donnant les moyens de fonctionner pour, entre autres réduire les inégalités et améliorer les conditions d'exercice des personnels. Améliorer la sécurisation des établissements scolaires sans accroître le nombre de personnel et sans une autre politique éducative sera insuffisant. Quelle hypocrisie d'évoquer l'école « exemplaire » et de voter parallèlement un projet de budget où sont prévues 2 500 suppressions d'emplois. À la rentrée il manquait un·e enseignant·e dans au moins la moitié des établissements scolaires, et de nombreux personnels sociaux, de santé ou encore administratifs. Quelle hypocrisie de parler de culture générale et de vouloir tout recentrer sur les savoirs fondamentaux, alors même que l'ensemble des disciplines participent à la construction de cette culture générale humaniste et à l'émancipation de nos élèves. L'École ne peut pas tout mais pour lui permettre de remplir tout son rôle, elle a besoin de personnels formés en nombre suffisant.

Ces personnels ont besoin d'être reconnus, valorisés, d'abord financièrement ; ils ont également besoin de stabilité et non d'annonces à des fins de communication politique ou de mise en place de dispositifs à marche forcée. Ainsi le pacte, ou par exemple l'heure d'approfondissement en 6^e, sont mis en œuvre de manière confuse et accentuent le décalage entre discours politiques et réalités concrètes dans les établissements. Quid également du message envoyé dans les établissements au début des vacances scolaires d'automne pour la mise en place d'une action de sensibilisation au harcèlement entre le 9 et le 15 novembre. Les délais imposés sont-ils en accord avec un sujet aussi sérieux ? Et que dire de l'annonce du gouvernement sur le passage des épreuves du bac professionnel en mars alors qu'elles ont été fort justement reportées en juin pour le bac général et technologique ? Un calendrier qui n'est pas bon pour la scolarité des un·es l'est-il pour les autres ? Comment comprendre cette décision incohérente ?

La FSU tient également à dénoncer les attaques du ministre sur la formation continue. Vouloir la circonscrire aux seules vacances ou soirées des personnels est une posture qui ne tient pas compte du temps de travail déjà réalisé par nos professions, ni de la réalité (fatigue, stress constant...) d'une journée de classe, ni de l'égalité professionnelle. De plus elle ne prend pas en considération

l'accroissement perpétuel des tâches de toutes sortes qui alourdissent depuis des années nos métiers. Cette surcharge de travail a des effets néfastes sur le métier puisque le nombre de ruptures conventionnelles et les démissions augmente fortement tandis que le nombre de candidats aux concours s'écroule. La formation continue est donc essentielle et vitale : elle participe à la dynamique professionnelle et contribue à un système éducatif en bonne santé. Cette formation continue doit se dérouler sur le temps de service. Nous dénonçons les premières initiatives qui ont déjà été prises dans notre académie pour imposer des formations en soirée ou les mercredis après-midi, dans des dispositifs parfois complètement inadaptés et ne faisant que renforcer le mécontentement de la profession. Il est incroyable de constater que même les formations à la laïcité et aux valeurs de la République qui se déroulaient en établissement depuis deux ans et n'ont pas encore touché tous les personnels semblent remises en cause. Quelle sinistre ironie dans le contexte actuel !

Quant à la formation des PES à temps plein dans notre académie, dont les conditions d'entrée dans le métier sont déjà extrêmement difficiles, elle se fait au mépris du respect de l'arrêté qui la cadre. La FSU en demande sa stricte application : une formation sur le temps élèves, et non sur les vacances ni sur les heures d'animation pédagogiques, ni les mercredis après-midi. Si le pilotage est de la responsabilité du recteur, à qui nous demandons audience, c'est bien à vous, M. Le Directeur Académique, de vous assurer que le temps de service de nos jeunes collègues n'explose pas comme c'est le cas. Il est inconcevable de demander à des professeur.es des écoles stagiaires, qui travaillent déjà en moyenne 48h par semaine selon notre dernière enquête, de faire en plus entre 18h et 30h de formation, sur leur temps personnel, sans aucune compensation, dont 18h uniquement sur cette période, réparties sur 6 mercredis après-midis. Cette organisation relève de la maltraitance... Iels ont besoin de temps de repos mais aussi de temps pour préparer leur classe.

La FSU demande, en l'attente du respect des textes réglementaires par le rectorat, à ce que des journées de compensation soient proposées aux stagiaires, entre 1 et 3 selon le nombre de mercredis après-midis travaillés en plus de leur temps de service, et ce, sur cette période qui est extrêmement chargée par votre choix d'organisation. Ce serait logiquement tout à fait faisable. En proposant aux stagiaires de se répartir sur toute la période, seulement 3 à 4 remplaçant.es par jour seraient à mobiliser pour ces rattrapages. Ce serait non seulement la fin d'une situation incompréhensible (formation obligatoire sur temps personnel) mais aussi un geste fort envers les stagiaires qui subissent, ainsi que les formateur-trices, cette organisation non seulement non réglementaire, mais au coup par coup dans des délais intenable, depuis le début de l'année.

Sur la question des retraits de promotions à la Hors-classe et à la Classe Exceptionnelle, nous réitérons notre demande de maintenir les collègues concernés en actionnant tous les leviers, tant au plan académique que national, dont nous vous avons fait part en audience.

Sur les sujets à l'ordre du jour, nous nous exprimerons lors de l'examen de ses différents points. Mais nous voulons d'ores et déjà en mentionner quelques uns :

La FSU tient particulièrement à dénoncer la mise en place des nouveaux dispositifs UPE2A, qui ne permettent pas aux élèves d'apprendre la langue correctement ni de s'intégrer dans l'École et la société française.

Il en va de même pour l'inclusion des élèves d'ULIS dans des classes surchargées.

Par ailleurs la FSU s'oppose au Service National Universel, dispositif contraire à un véritable projet éducatif pour la jeunesse. Par son caractère autoritaire il s'éloigne de la conception de nos missions où l'émancipation et l'épanouissement des élèves, l'éducation à la citoyenneté et la formation au sens critique sont au cœur de notre travail. La FSU s'oppose à toute dénaturation des métiers et restera vigilante aux droits des personnels.

Nous voulions également dans cette déclaration préalable dénoncer la mise en application du pacte qui pose un certain nombre de questions quant à la gestion de l'argent public et des moyens alloués aux établissements. Surtout, elle n'a fait que diviser les collectifs de travail, et aura sans nul doute renforcé les inégalités salariales femmes/hommes que le ministère prétend par ailleurs réduire.

Sur cette question des salaires, des enseignant.es et des AESH n'ont pas perçu leur rémunération en septembre ou seulement en partie. Les débuts de carrière en majorité ont subi de nombreuses erreurs d'ordre divers, avec notamment des trop-perçus conséquents (jusqu'à 700€) retirés à tort. Les personnels impactés se sont trouvés en difficulté financière, parfois majeure. Il n'est pas du rôle de l'Action Sociale de pallier ces erreurs, par ailleurs peu ou pas expliquées ou de manière quasi-incompréhensible. Les situations encore non régularisées à ce jour, et de nouvelles sur la paie d'octobre, doivent être traitées d'urgence.